



Reflex

Saint-Joseph-de-Rivière



SOMMAIRE

Le mot du Maire 3

Au Village 4

- Actualités
- Travaux
- Environnement
- Ecole, enfance, jeunesse,
- Culture
- Patrimoine
- Plume anonyme
- Brèves
- Finances

Dans nos associations 20

- Comité des fêtes
- Echo Alpin
- Chartreuse élevage
- Association Familles Rurales
- VTT Chartreuse
- Association Sportive Riviéroise

En Chartreuse 22

- Au grand air de la Chartreuse
- Compostage, Centre Social, Accueil de jour

Infos pratiques 24

BULLETIN MUNICIPAL

n°137

1er SEMESTRE 2023

LE REFLEX Mairie de St Joseph de Rivière
Directrice de la Publication :
Marylène GUIJARRO Maire
Tirage : 550 exemplaires
Conception : Mairie de St Joseph de Rivière
Dépôt légal à parution.
Imprimerie Notre Dame Montbonnot.



Le mot du Maire



Chères Riviéroises, Chers Riviérois,

Voici notre Reflex estival !

Un bulletin d'informations que mon équipe et moi-même avons voulu le plus complet possible.

Toujours soucieux d'être au plus près des habitants mais également des associations du village qui en font notre richesse.

Une particularité cependant pour cette édition, la distribution, en parallèle, d'un document récapitulatif de nos actions depuis notre élection en mars 2020, les projets à venir et la possibilité pour vous, Riviéroises, Riviérois, de vous exprimer par le biais « d'un coupon - réponse ».

En effet, nous voici déjà arrivés à mi-mandat ! Après un début chaoté par la Covid 19, nous continuons d'avancer et ce temps de bilan est essentiel pour connaître vos attentes pour les trois années à venir.

Loin de baisser les bras, nous sommes au travail et tous les élus sont mobilisés pour continuer de faire de Saint Joseph de Rivière un village où il fait bon vivre !

Le mois de juillet sur le village sera perturbé par des différents travaux dont les plus impactants, en terme de circulation, seront l'enfouissement de la ligne haute tension, mais également la sécurisation des Grollets.

Je vous remercie de votre patience et compte sur votre compréhension.

L'été qui s'annonce, nous invite à être vigilants sur notre ressource en eau et même si nous avons la chance, pour l'instant, de ne pas en manquer sur notre commune, nous devons faire attention à notre consommation et utiliser au maximum l'eau de pluie pour l'arrosage.

L'attention devra être également portée sur nos aînés et sur les plus fragiles, qui lors des pics de chaleur sont les plus exposés. Prenons soin d'eux !

La Mairie reste ouverte pendant toute la période d'été et nos agents seront là, à tour de rôle, pour vous accueillir. Je profite de ces quelques lignes pour remercier nos équipes technique, scolaire, périscolaire, administrative, pour leur investissement et souhaiter à ceux qui nous quittent pour des raisons professionnelles, de déménagement ou de retraite, bonne route dans le parcours qui sera le leur.

Que chacun profite de son été afin de revenir en pleine forme à la rentrée !

Bien à vous,

Votre Maire,
Marylène GUIJARRO



Actualités

Inauguration centrale photovoltaïque



87 panneaux occupant une surface de **170** m²...

35 kW-crête de puissance installée fournissant 40 MWh soit l'équivalent de la consommation d'électricité de 35 personnes ou bien l'énergie nécessaire pour rouler 270 000 km en voiture électrique...

Vendredi 12 mai 2023 a eu lieu l'inauguration de la centrale photovoltaïque, installée sur la toiture de l'école, qui finalisait le travail mené par la commune depuis le début de l'année 2021.

Le Conseil municipal a fait le choix d'une centrale citoyenne portée par Buxia Energies afin de répondre aux objectifs de départ fixés par le conseil : participation à la transition énergétique et implication des citoyens dans la démarche à visée pédagogique.

Après délibération du conseil pour retenir le projet et signature de la convention d'occupation temporaire de la toiture de l'école élémentaire, les travaux ont démarré le 24 octobre 2022 avec un raccordement le 24 avril dernier.



Vous pouvez scanner le QR code se trouvant sur le panneau mis en place à l'école afin de connaître la production à l'instant T.

Un grand merci à tous pour cette réalisation, qui signe la première centrale photovoltaïque citoyenne en Cœur de Chartreuse.

Commémoration du 8 MAI 1945

C'était il y a 78 ans, la reddition sans conditions de l'Allemagne le 7 mai à Reims puis le 8 mai à Berlin signait pour l'Europe occidentale la fin d'une guerre débutée en 1939. La commémoration de cette date, instituée dès 1946, continue aujourd'hui et a été célébrée à Saint Joseph de Rivière. Cette cérémonie rend donc hommage à tous les combattants qui ont donné leur vie pour la France durant ces années de guerre. Elle est également

un hommage que la Nation doit à toute la génération de la guerre, femmes et hommes, dans sa diversité : combattants, résistants, déportés, réfractaires au STO, prisonniers, « malgré-nous », justes parmi les nations qui, en s'engageant avec courage et humilité puis en témoignant au lendemain de la guerre, sont devenus des symboles.



A Saint Joseph de Rivière, les représentants de l'UMAC-ACPG (Union des Mutilés Anciens Combattants et Anciens Combattants Prisonniers de Guerre), du Souvenir Français et de la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie), avec son nouveau Président M. Roger Ippolito se sont réunis pour célébrer l'armistice. Madame la Maire, Marylène GUIJARRO, a lu à l'assemblée le message ministériel et a rendu hommage à Jean Moulin, 80 ans après sa mort.

Avec la présence de Monsieur le Maire de Saint Laurent du Pont entourée par les sapeurs-pompiers et les portedrapeaux, la fanfare a ponctué en musique cette cérémonie.

Pour clore cette commémoration, en collaboration avec la directrice de l'école Madame Falcon, un groupe d'élèves a lu le message de l'UFAC (Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre).

Un moment de convivialité a été proposé à l'ensemble des personnes présentes aux bars du relais Dauphiné-Savoie et Chez Yves.

Actualités

90 bougies pour Odette Cochet

Un très bel anniversaire à Odette Cochet qui vient de souffler ses 90 bougies bien entourée. Nous lui souhaitons de belles années à venir !



La fibre... Bientôt...

Le déploiement de la fibre sur notre commune est prévu prochainement d'après la programmation des travaux du service du Très Haut Débit de l'Isère (THD38). Il couvrira normalement l'ensemble des hameaux du village.

La pose des câbles de fibre optique sur les infrastructures téléphoniques existantes est en cours actuellement.

Elle ne signifie toutefois pas que vous serez immédiatement éligibles. Les équipes de THD38 doivent encore réaliser des centaines de soudures sur les différents boîtiers, pour assurer les continuités optiques des lignes jusqu'au Nœud de Raccordement Optique situé à Saint-Laurent-du-Pont.

S'en suivent ensuite des opérations de contrôle, de mesure, et de recette des travaux.

Une fois ces étapes réalisées, THD38 déclarera la liste des adresses éligibles aux Fournisseurs d'Accès à Internet (FAI). Un délai de gel commercial de 3 mois, imposé par l'ARCEP (le gendarme des télécom), permettra aux FAI de préparer leurs équipements et leur commercialisation sur le secteur sans distorsion de concurrence.

Lorsque l'intégralité des travaux de déploiement sera achevée, l'éligibilité des habitations à la fibre sur la commune sera accessible via le lien :

<http://www.iserefibre.fr/test-deligibilite-particuliers-2/>

ou sur les sites des FAI.

A l'issue du délai de gel commercial de l'ARCEP, le site de THD38 affichera alors la date à laquelle la commercialisation pourra démarrer.

Nuisances sonores

Le printemps nous amène à effectuer des travaux extérieurs et notamment du jardinage, de la tonte ou coupe de bois...

Petit rappel pour ne pas déranger nos voisins :

les horaires pour l'utilisation de machines à nuisance sonore sont les suivants :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

Quant aux nuisances nocturnes, par respect pour le voisinage, merci d'être vigilant au delà de 22h30.

Evitons la propagation, stérilisons !

L'été arrive, les vacances aussi... avec son cortège d'abandons d'animaux... Pour éviter cette misère animale, il est bon que chaque propriétaire, notamment de chats, fasse stériliser ses animaux. En effet, une femelle chatte peut mettre bas de 2 x 5 ou 6 chatons !

Pour éviter cette prolifération d'animaux qui risquent l'abandon et la sous-nutrition, une solution : STERILISEZ vos chattes et vos chats ! Cela empêchera également l'engorgement des SPA.

Merci pour eux et pour la collectivité !

23 Millions et 135 euros

23 millions, c'est le nombre de bactéries que contient 1 gramme de déjections canines.

Les crottes de chien sont un véritable problème de santé publique par leur saleté, leur mauvaise odeur et le risque de chute en marchant dessus.

Alors, pour éviter de slalomer même en plein été sur les trottoirs, nous remercions les propriétaires de chiens de bien vouloir ramasser les déjections de leurs animaux.

Si vous n'avez pas de sac à crottes, sachez que des distributeurs sont installés à côté de l'aire de jeux et derrière l'église

En cas de non-respect de l'interdiction des dépôts de déjections animales sur le domaine public communal, les voies, les espaces verts, les espaces de jeux pour enfants, une amende de 135 euros sera appliquée.

Cela s'appelle l'hygiène publique pour le respect de tous.

Bonne promenade !



Cimetière

Agrandissement du cimetière

Les travaux d'extension du cimetière sont en voie d'achèvement. Six cavurnes et un banc de granit viennent accompagner le columbarium et le jardin du souvenir. L'installation du nouveau portail dessiné et réalisé par l'entreprise PMBI de St Laurent du Pont (Jérôme PAYEN habitant de St Joseph) vient admirablement compléter les murets et les piliers de pierre confectionnés par l'entreprise GAILLARD. Une borne fontaine a été mise en place.

Il est temps désormais de travailler sur le cimetière existant à la fois pour améliorer son accessibilité aux personnes à mobilité réduite ou à besoins spécifiques et pour mettre en œuvre une solution permettant de faciliter son entretien. En effet, depuis l'abandon des produits phytosanitaires (désherbants), les allées sont envahies d'herbes hautes, peu esthétiques, dans ce lieu de recueillement. L'entretien nécessite des jours de travail pour le personnel communal et les habitants bénévoles. De nombreuses communes sont confrontées à ce problème. Pour éviter de « bétonner » ou « enrober » les allées, ajoutant les problèmes d'imperméabilisation et d'évacuation des eaux de pluie d'autres solutions sont recherchées.

Après études des élus, le verdissement a été retenu. Cette opération consiste à stabiliser les allées par un apport de gravier fin et de procéder à un enherbage adapté avec des semences bien choisies (herbe rase) et réalisé par hydromulching*.

Cette opération est en cours de réalisation mais le verdissement ne sera effectif qu'à l'automne.

Pour souligner l'allée principale et faire la liaison avec l'allée pavée de l'extension du cimetière, un pavage sera réalisé.

Quésako ?

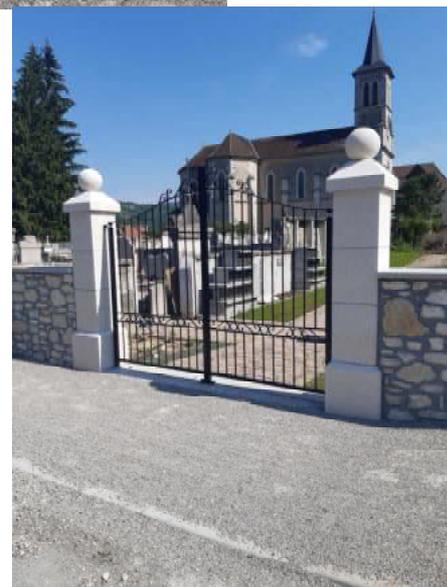
La ville de Paris récupère chaque année des milliers de m² de vieux pavés dans ses anciennes rues... (datant peut-être de l'époque de Philippe Auguste !) pour permettre leur réemploi.

Dans un esprit « recyclage » et « écologique », la commune opte pour la mise en place de pavés parisiens sciés en deux sur l'allée centrale. L'opération est doublement intéressante car le côté scié offre une surface lisse parfaitement adaptée aux personnes en fauteuil ou à mobilité réduite. Qui plus est, le prix reste très compétitif et l'aspect présente des teintes assez variées avec un véritable cachet.

L'objectif étant qu'après ces travaux, l'entretien du cimetière se limitera à une tonte régulière et nul doute que les lieux conserveront un caractère agréable tout au long de l'année.

Le portail principal se refait une beauté

Pour parfaire l'aménagement du cimetière, les piliers du portail principal côté église seront nettoyés. La réparation de leurs « chapeaux » endommagés se traduira par la mise en place de « boules à socle » dans le même style que le nouveau portail de la route de l'école. La grille sera décapée et recevra une nouvelle peinture de couleur noire (là aussi pour se « marier » avec le nouveau portail).



***L'hydromulching** est une technique permettant de réensemencer des sols pauvres à moindre coût et sans recourir aux pesticides. Elle consiste en la pulvérisation d'eau, de fertilisants, de semences et d'un substrat à base de fibres végétales facilitant la germination, même sur sol dégradé.

Sécurisation des Grollets

L'aménagement des Grollets tant espéréarrive !

La route départementale 520A qui passe entre les hameaux des Grollets et des Catins va faire l'objet d'un aménagement par le Département.

Longueur du secteur concerné : Longueur = 460 ml

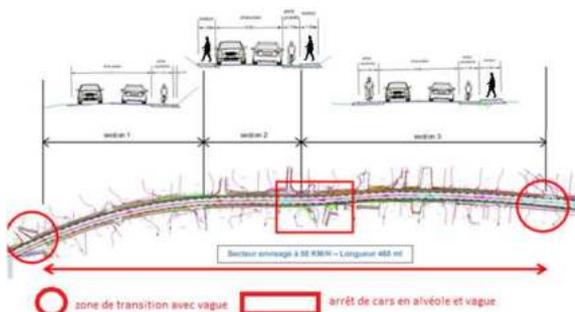


Le Département souhaite équiper la RD520A d'une bande cyclable des 2 côtés de la route entre le Pont Demay et les Grollets, puis jusqu'à la Placette d'une bande cyclable uniquement dans le sens montant. La commune a demandé au Département d'intégrer au projet la réalisation de trottoirs permettant, par la suite, de faire le cheminement piétonnier entre les Grollets et le Pont Demay.

Ce projet a été présenté lors d'une réunion publique à l'été 2022-

Les travaux de cet été vont concerner une section de 460m et à titre de rappel vont comprendre :

- démolition de deux bâtiments,
- reprise de la structure de la chaussée et des carrefours,
- les arrêts de cars seront repris, notamment celui situé dans le sens de la descente qui sera déplacé après le carrefour à la place des bâtiments démolis, pour plus de sécurité pour l'attente des cars,
- réalisation des bandes cyclables de 1,40m en enrobé coloré,
- réalisation des trottoirs (largeur 1,40m),
- des surélévations (vagues) seront réalisées aux deux extrémités et une autre au niveau du carrefour du chemin de la cascade,
- la réduction de la largeur de chaussée à 5,50m sans marquage de l'axe devrait également contribuer à changer les comportements des usagers.



Cette traversée devient un secteur en agglomération avec une limitation de la vitesse à 50km/h.

La réalisation de ces travaux a conduit à modifier les emprises de la route. Tous les riverains concernés par ces petites acquisitions ont accepté sans hésiter de signer les promesses de vente à l'amiable. Il faut les remercier et grâce à cela les travaux peuvent être entrepris rapidement.

Cette opération est financée par le Département pour la quasi-totalité. La commune a été sollicitée pour une participation forfaitaire de 38 000 € liée aux aménagements de type urbain (trottoirs, vagues). Notons que les travaux prévoient à la charge du Département le réseau souterrain pour la mise en place de la fibre.

Tout se prépare désormais pour le commencement de ces travaux à partir de Juillet avec un délai d'exécution fixé à 4 mois.

La circulation ne sera pas interrompue mais une grande partie des travaux va se dérouler sous alternat de circulation avec feux tricolores. Certes cela ne va pas manquer de créer quelques inconvénients aux riverains comme aux usagers de la route, mais cela en vaut bien la peine !

Si tout se passe comme prévu l'inauguration est pour cet automne.

Et la suite ?

Les études se poursuivent avec le Département pour le réaménagement du carrefour de Pont Demay. Des discussions sont en cours avec les propriétaires pour trouver la solution optimale. Si la concertation est positive, ce projet de carrefour pourrait se réaliser assez rapidement.

Dans ces conditions le Département pourrait terminer l'aménagement de la route départementale entre les Grollets et Pont Demay avec la création des bandes cyclables des 2 côtés et la commune réaliser le cheminement piétonnier.

Enfin ce projet sera complété par une liaison piétons-cycles entre ce carrefour et le chemin des Roberts qui constitue le départ de la Via Chartreuse.

De très beaux travaux en perspective portés par le Département au bénéfice de notre commune et des nombreux usagers de la Via Chartreuse...qui pourrait à terme devenir un maillon de la « vélo route » des 5 lacs dont nous parlerons ultérieurement !

Sécurisation

Poursuite des opérations de sécurisation

La commune met l'accent sur la sécurisation de la voirie.

Des réunions ont eu lieu avec les habitants du hameau des Demays pour résoudre le problème de vitesse excessive des véhicules et se poser la question de l'accès au hameau depuis la route départementale avec « un tourne à gauche » un peu délicat. Le travail est en cours.

Sur le secteur des Roberts, l'opération la plus importante réalisée par l'entreprise Eurovia Alpes, n'a pu se faire qu'avec le soutien financier du Département au titre du programme de sécurité routière financé par les amendes de police. Aujourd'hui, cette opération se termine et nous pensons que la circulation sera plus apaisée grâce aux deux plateaux surélevés marquant la zone 30 et aux aménagements urbains incitant les usagers à ralentir fortement dans un secteur fréquenté par les familles.

Place à la sécurisation du cheminement piétonnier en direction des Lards

La commune envisage de sécuriser le cheminement piétonnier entre les Lards et le centre Bourg.

Dans la direction de Saint Laurent du Pont, il est prévu une délimitation par potelets en bois du passage piétons, un élargissement de l'accotement sur une petite portion, un marquage en résine sur la chaussée au carrefour avec la voie communale de Bottey le Haut qui marquera la traversée.

Pour l'autre côté, une seconde phase d'aménagement consisterait en la création d'un cheminement aménagé piétons-cycles. Une bande paysagée recevra de petits bosquets d'arbustes sur 5 à 6m de long espacés d'intervalles libres de 5 à 10m. Des poteaux seront intercalés si l'espace est supérieur à 5-6m.

Ce projet a été validé dans ses principes techniques par le Département qui doit maintenant instruire notre demande de financement. Les habitants du secteur seront consultés sur cet aménagement afin de recueillir leurs remarques éventuelles.



Etude de l'aménagement de la traversée du centre Bourg - RD 520

Les désagréments liés à la route départementale traversant le centre Bourg sont nombreux : vitesse excessive générant des risques d'accidents, nuisances sonores, circulation difficile des piétons, stationnement pour accéder aux commerces...



Evoqué depuis de nombreuses années le projet de l'aménagement de la traversée du centre Bourg doit être engagé. Ce projet inscrit dans les objectifs de la municipalité comme un enjeu important avait déjà fait l'objet d'une première étude préliminaire sous le mandat précédent. Cette première approche avait permis de définir les contours de l'opération et peut servir aujourd'hui de base à la véritable étude de projet.

Désormais, il s'agit de lancer les études techniques permettant de définir précisément le projet et de programmer la réalisation des travaux.

La section concernée sera à priori comprise entre le secteur de la mairie et la sortie en direction de St Laurent du Pont (au niveau des habitations situées juste après les feux tricolores de la route des Tuileries). Elle viendra compléter les travaux déjà réalisés par le passé côté sud (entrée de la commune côté Voiron) et ceux envisagés côté nord (sécurisation des cheminements côté St Laurent du Pont).

Un appel d'offres a été lancé pour retenir le bureau d'études qui assurera la maîtrise d'œuvre de l'opération. Celui-ci devrait être choisi courant juin. Les crédits nécessaires pour lancer les études ont été inscrits au budget 2023.

Les habitants et professionnels de la commune (commerçants en particulier) seront associés tout au long du processus de conception du projet.

Le planning prévisionnel de l'opération est le suivant :

Automne 2023 : Etudes d'avant projet avec variantes

Printemps 2024 : Etudes détaillées du projet retenu et procédures administratives

Automne 2024 : Montage des dossiers de consultation des entreprises

2025 : Commencement des travaux

Ce planning pourra évoluer en fonction notamment des déplacements de réseaux à effectuer et de l'obtention des aides attendues par la commune.

Les premières réunions de concertation avec la population devraient pouvoir se tenir à la fin de l'automne.

Aménagements

Liaison piétons-cycles entre la voie verte et le centre Bourg

La voie verte « Via Chartreuse » reliant St Joseph de Rivière à Entre-Deux-Guiers via St Laurent du Pont constitue une épine dorsale pour les déplacements locaux en modes doux et mérite d'être complétée par des ramifications irrigant le territoire.

Ainsi l'idée est venue de créer une liaison entre cette voie et le centre village. Cela permettrait de favoriser l'accès à cette voie pour les habitants de la commune mais aussi d'offrir aux usagers de la voie verte un accès vers les services existants au centre de la commune en toute sécurité.

Le tracé de la « Via Chartreuse » suit des cours d'eau (Merdaret-canal de l'Herretang), il s'agit d'un parcours très plat et très accessible pour tous. Passant à proximité du stade de St Joseph de Rivière, il est envisagé de réhabiliter un chemin existant et de le prolonger jusqu'au centre village (parking à vélo près de l'église) pour en faire une liaison piétons-cycles.

La section empruntant les chemins existants est difficilement circulable à vélo car grossièrement empierrée. Elle sera aménagée dans le même style que la Via Chartreuse (sol stabilisé). Une section nouvelle d'environ 70m sera créée pour réaliser la jonction entre le chemin du plan d'eau et la voie communale de Ferrière qui mène rapidement au centre village via l'église. Il faut ici remercier particulièrement Madame RODRIGUEZ née GENON pour la vente à l'amiable de cette bande de terrain à la commune. Cette voie fera l'objet d'un aménagement complet avec des clôtures latérales de type champêtre.

Ainsi l'ensemble de l'itinéraire en fera un parcours très agréable puisqu'il passe par des zones boisées et à proximité des plans d'eau. Et outre la signalétique et les équipements traditionnels (type arceau attache vélos, bornes,...), le site pourra être aménagé de quelques équipements plus ludiques (bancs, voire tables pique-nique).

Le projet est complété par une liaison vers le parking du plan d'eau (longueur 130m) empruntant les chemins existants qui seront nivelés. Cela permettra d'offrir à moindre coût un nouvel accès à la Via Chartreuse.

Cette opération bénéficie déjà d'une aide de 30% du Département au titre du programme spécial de développement des itinéraires vélos et la commune espère également obtenir une participation de l'Etat de 20% au titre de la dotation d'équipement aux territoires ruraux.

Dans ces conditions les travaux pourraient être envisagés dès cette année.



Mise en souterrain du réseau électrique HTA au centre Bourg

Les problèmes liés à la ligne électrique haute tension entre St Joseph de Rivière et St Laurent du Pont ont déjà occasionné de longues coupures dans notre village lors de forts coups de vent. ENEDIS souhaite sécuriser cette liaison par la mise en souterrain de cette ligne.

Des travaux avaient déjà été réalisés au Fond de Rivière, suite à la chute d'un embranchement de la ligne haute tension sur les habitations il y a 3 ans. Un nouveau bouclage a été réalisé entre le poste transformateur du Fond de Rivière (situé près de la Croix) et le secteur de la station d'épuration par une ligne enterrée le long de la route des Tuileries.

Il s'agit désormais de déposer toute la ligne qui part du Fond de Rivière, traverse la route départementale au niveau du poste cabine haute, rejoint les secteurs de Bottey et Côte Jaillot avant de partir en direction de St Laurent du Pont.

La nouvelle ligne souterraine partira du poste transfo du Fond de Rivière via la route des Tuileries, traversera la route départementale en face de l'épicerie, empruntera le chemin du Morard et se poursuivra via un chemin en direction de St Laurent du Pont à travers bois et champs jusqu'au site de l'entreprise Botta.

La réalisation de ces travaux a été rendue possible grâce à la bonne volonté de Monsieur Michel BRIZARD qui a autorisé ENEDIS à poser un poste transfo cabine sur une parcelle lui appartenant au chemin du Morard.

Les travaux devraient commencer cette année et permettre dès l'an prochain la dépose de ces lignes aériennes et la démolition du poste cabine haute en bordure de la route départementale.

Les élus ont été très impliqués pour accompagner ce projet, ce qui a permis sa mise en œuvre rapide. Notons qu'il est totalement financé par ENEDIS au titre de la sécurisation de l'alimentation électrique de notre commune.

Cette opération de grande ampleur améliorera de manière sensible notre cadre de vie ainsi que la biodiversité en réduisant l'impact sur le déplacement des oiseaux.

Environnement

Ambroisie – Alerte allergies !

Depuis plusieurs années, nous vous informons dans le Reflex des enjeux de la lutte contre l'ambroisie. Les pollens d'ambroisie présentent un fort potentiel allergisant. Ils sont émis par la plante de début août jusqu'au mois d'octobre.



La morphologie de l'ambroisie se transforme au cours de son développement pour donner, au moment de la floraison, un buisson qui peut produire 2,5 millions de grains de pollen.

Si la plante est présente sur votre terrain, protégez-vous et arrachez-la ! Pour toutes les autres localisations, vous pouvez télécharger l'application d'une plateforme interactive destinée au signalement de l'ambroisie : <https://signalement-ambroisie.atlasante.fr>.

Un signalement renseigné dans cette application, est transmis automatiquement au maire et à son référent communal, pour vérification et destruction.

La présence d'ambroisie peut également être signalée par courrier électronique contact@signalement-ambroisie.fr ou par téléphone : 0 972 376 888 (numéro à composer pour assistance à l'utilisation de la plateforme ou pour toute question sur l'ambroisie).

Élagage : Ne les laissez pas déborder !



Nous sommes souvent sollicités à l'accueil de la mairie au sujet des règles d'élagage.

Tout d'abord, voici un petit rappel des règles d'implantations des végétaux vis-à-vis de vos voisins : Entre 0,5 et 2m de la limite avec vos voisins : arbustes de 2m de haut maximum, au-delà des 2m de la clôture : la hauteur des végétaux est libre.

Bien que la hauteur soit libre, cela ne veut pas dire que le développement de vos arbres doit venir s'étendre chez votre voisin ou mettre en péril son habitation.

Vous êtes dans l'obligation d'élaguer vos arbres qui dépassent sur la propriété voisine. Ni la survie de l'arbre ou son risque de déséquilibre ne peut être opposé à la demande d'élagage de votre voisin.

Si vous ne voulez pas mettre en péril vos majestueux faiseurs d'ombres, prenez les devants et maintenez leur taille afin qu'ils n'empiètent pas sur le jardin d'à côté.

On dirait qu'ils le font exprès !"...

...entend-t-on parfois après une campagne de gravillonnage de nos routes.

Considéré comme un risque par certains usagers de la route (surtout pour les cyclistes et les motards), malgré la vitesse limitée et l'appel à la prudence indiqué sur nos panneaux, le gravillonnage des routes est une technique de réfection de chaussée très utilisée dans notre secteur.



Le but n'est pas d'embêter les usagers mais de préserver la pérennité des routes. La présence d'eau dans la structure de chaussée des routes limite la résistance des sols à la pression et peut entraîner des déformations structurelles.

Il est donc nécessaire d'étancher la surface de chaussée et d'évacuer les eaux vers les fossés le plus rapidement possible. Pour cela, on utilise un ESU (enduit superficiel d'usure) appelé parfois « emplois partiels ». Cette technique composée de bitume pour étancher et de gravillons pour assurer l'adhérence des pneus est bien adaptée à nos routes. C'est le compactage par le passage de la circulation routière qui va assurer une bonne imbrication des gravillons gros et petits. Pour cette raison, il est nécessaire de répandre un surplus de gravillons.

Le gravillonnage est une solution technique vraiment adaptée à notre relief mais qui demande des conditions de mise en œuvre particulières. A savoir : la température doit être supérieure à 10°C, la chaussée doit être sèche, les matériaux également secs et il ne doit pas y avoir d'humidité dans l'air ni de brouillard. Bref, c'est souvent au printemps que toutes ces conditions sont réunies. De plus, c'est le moment de réparer les dégâts de l'hiver.

C'est aussi une solution assez économique pour la commune. Quatre fois moins chère que l'enrobé, cela permet donc de réparer quatre fois plus de surface de route chaque année.

A chacun d'entre nous d'être un peu plus compréhensif envers nos agents qui travaillent pour maintenir notre voirie en bon état.

Environnement

Sècheresse : Place à l'action !

La ressource en eau s'amenuise depuis plusieurs années. Pour nous informer, la Préfecture émet, dès que nécessaire, des arrêtés détaillés de restriction d'usage de l'eau. Il existe **quatre niveaux de gravité** qui sont déclenchés par le préfet dès que des seuils de diminution de la ressource sont franchis. Voici ce qu'il faut retenir :



Le premier niveau : « **vigilance** ».

Ce niveau est le seul qui n'entraîne pas de restrictions d'usage de l'eau, mais il informe et encourage la population à limiter sa consommation.

Le deuxième niveau : « **alerte** »

Ce niveau interdit de 11 heures à 18 heures tous les arrosages et les remises à niveau des piscines privées.

Les autres usages domestiques tels que laver son véhicule chez soi, nettoyer les extérieurs, remplir une piscine... sont interdits.

Le troisième niveau : « **alerte renforcée** »

Ce niveau renforce les restrictions du niveau « alerte » et vise à préserver les ressources en eau pour l'alimentation (eau potable), la santé, l'hygiène et la sécurité.

L'arrosage des pelouses et des massifs fleuris est totalement interdit. Celui des jardins potagers et l'irrigation des cultures (hors système localisé) sont interdits entre 9 heures et 20 heures.

Le quatrième niveau : « **crise** »

Quand il est déclenché, seuls les usages prioritaires sont autorisés : alimentation en eau potable, sécurité civile, santé... **Tous les autres usages, sont interdits.**

👉 La bonne solution pour le jardin : quel que soit le niveau de gravité, vous pouvez toujours utiliser l'eau de pluie recueillie dans vos récupérateurs.

Contre le gaspillage, les agents des services techniques de la mairie traquent activement et réparent les fuites de notre réseau communal tout au long de l'année.

Les arrêtés préfectoraux de restriction d'usage sont affichés en Mairie et consultables sur le site internet de la commune. Actuellement, Saint Joseph de Rivière est en « vigilance ».



Invasion du Bunias d'Orient !

Cette plante exotique colonise le territoire de la Chartreuse...

Semblable à la moutarde ou au colza, ses fleurs sont reconnaissables avec ses 4 pétales étalés en croix. Elle a une odeur très forte. Les feuilles sont étroitement incisées, avec un grand lobe terminal trilobé. Les feuilles inférieures peuvent atteindre 40 cm de long alors que les supérieures sont beaucoup plus petites et moins incisées. Ses fruits sont petits, luisants, allongés en forme de poire de 6-10 mm et couverts de petits tubercules très visibles.



Cette plante apprécie les prairies exploitées, les talus, et les bords de route, comme ci-contre, la RD 520 entre St Joseph de Rivière et Saint Laurent du Pont.

Cette plante est néfaste pour le pâturage des prairies mais également pour la biodiversité « étouffée » par sa dominance.

Le meilleur moyen de lutter est de l'arracher ou de la faucher avant qu'elle ne fasse des graines.

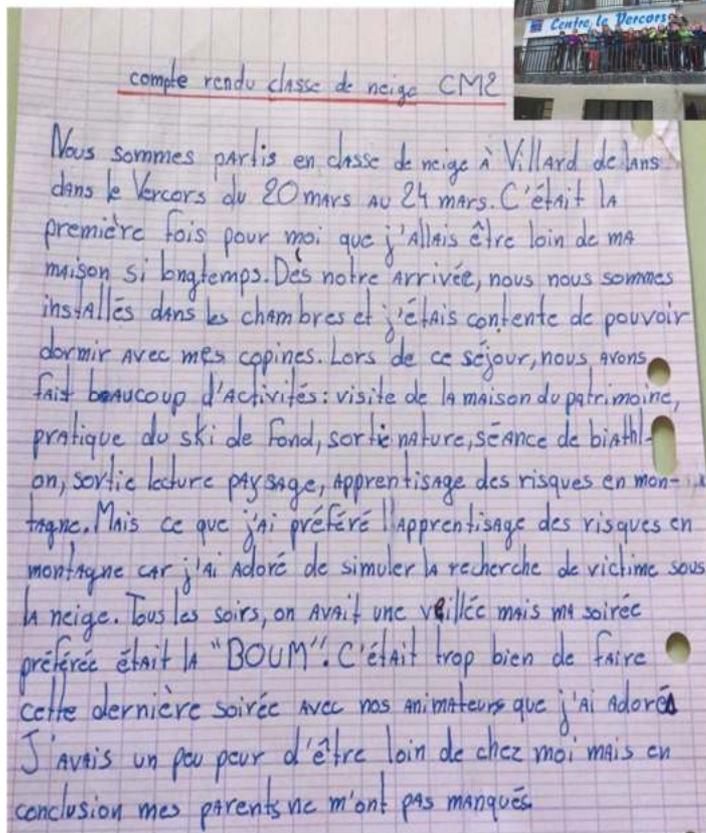
La période favorable à cette action se situe entre mai et juillet. Si possible laisser les parties arrachées se décomposer sans contact avec la terre. Une surveillance des secteurs arrachés est nécessaire deux mois plus tard ainsi que les années suivantes.

Si la plante est en graine, il vaut mieux ne pas la faucher pour éviter de disséminer davantage ses graines.



Ecole

Classe de neige



Jardin et compost

Grâce à Mme Catherine Suchier, l'association « C'est pour aujourd'hui et pour demain » et les bénévoles, les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 bénéficient cette année de 3 séances de jardinage .

Ces séances ont eu lieu 3 lundis en mai et juin . Par petits groupes, les élèves peuvent effectuer des plantations, du compostage et observer les petites bêtes qui sévissent dans notre nature. Ces activités se déroulent dans le jardin partagé et dans le jardin de l'ancienne cure, qui a été gracieusement retourné par un papa d'élève.

Potageons donc !

Le Petit Poucet sème des noisettes...

La lutte contre les plantes invasives fait partie des actions importantes pour la sauvegarde de notre biodiversité communale. Il est important que nos enfants soient sensibilisés à cet enjeu et aux outils à notre disposition pour mener cette lutte.

Le jeudi 4 mai dernier, les classes de CP-CE1 et de CM1-CM2 se sont rejointes sur le parking du plan d'eau.

Leur but ? Semer des noisettes qui feront pousser de futurs noisetiers sur le talus nord du parking, envahi par des renouées.

Les enfants ont bien compris qu'en privant ces plantes invasives de soleil leur développement sera fortement ralenti par manque de photosynthèse.

Chacun a mis du cœur à l'ouvrage en creusant des trous peu profonds pour y enfouir les graines, puis en les rebouchant consciencieusement et en les arrosant.

Gageons que dans quelques années, de solides noisetiers, bientôt rejoints par d'autres essences plantées à l'automne, ombrageront ce talus, permettant à d'autres plantes locales de concurrencer les renouées.

Merci aux enfants et aux enseignantes pour leur disponibilité et leur implication.

Vendredi 12 mai 2023 : Journée mobilité



L'association AGEDEN accompagne les Isérois dans la Transition énergétique au travers de multiples actions. Elle nous a proposé de relever un défi sur les déplacements des élèves vers l'école. Mené en partenariat avec la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse, cet événement a été proposé à plus de 430 écoles en Isère !

Tous les élèves de l'école ont été invités à participer en venant à l'école ce jour-là avec un transport alternatif à la voiture : vélo, marche, trottinette, covoiturage (au-delà du cercle familial), transport scolaire... Beaucoup de familles ont joué le jeu malgré un temps plutôt maussade ! Merci à eux.

L'après-midi, les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 ont bénéficié d'interventions sur le fonctionnement de la centrale photovoltaïque, dont l'inauguration a eu lieu à 18h, en présence de Madame le Maire et du Conseil Municipal de Saint Joseph de Rivière, ainsi que l'antenne Cœur de Chartreuse de BUXIA ENERGIES, Société Citoyenne du PAYS VOIRONNAIS et des membres de la communauté éducative.

Exercice incendie



Dans la plus grande discrétion, un exercice incendie a été réalisé de manière inopinée à l'école.

Une machine à fumée avait été installée dans le bureau de la directrice ainsi qu'un mannequin.

Les pompiers sont intervenus « pour de faux », mais en situation réelle. L'évacuation s'est faite dans le calme. Les enfants se sont réunis sur les points de rassemblement, tout en observant les manœuvres des pompiers pour secourir le mannequin-victime.



A l'issue de cet exercice, les élèves ont regagné leur classe sous la responsabilité de leur enseignant.

Ecole, enfance, jeunesse

Voilà c'est fini

Ces agents nous disent aurevoir...

Audrey était venue soutenir l'équipe de la cantine en 2015, et avait intégré l'équipe du périscolaire en complément en 2020. Animatrice de cœur, elle a toujours été aux petits soins des enfants. Nous lui souhaitons plein de bonnes choses dans ses nouveaux projets.

Muriel qui a renforcé l'équipe de la cantine et du nettoyage se dirige vers d'autres horizons professionnels. Elle nous quitte cet été. Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite.

Quant à Jacqueline, agente territoriale spécialisée dans les écoles maternelles (ATSEM), après 30 ans au service de la commune, elle tire sa révérence.

En 1993, elle fait ses débuts en tant qu'agent d'entretien. Titularisée en 2004, elle occupe un poste d'ATSEM. Sa joie et son énergie ont accompagné plusieurs générations d'enfants qu'elle a vu grandir au fil des ans.



Nous lui souhaitons une bonne retraite bien méritée !

Carnaval

Entre pluie et soleil, le vendredi 7 avril 2023, les enfants de l'école Claude Degasperi ont fêté le printemps. Ils ont déambulé, déguisé et en musique, dans les rues du village avec professeurs, parents, et villageois avant de présenter un spectacle tout



en voix et percussions dans la cour de l'école.

Sous l'impulsion du projet percussions de l'École de musique, depuis le mois d'octobre jusqu'en avril, les élèves et Jean-Stéphane Ricol se sont retrouvés les lundis autour de tambours, claves et shakers pour jouer de la musique ensemble. Échauffements vocaux et corporels, percussions corporelles, jeux des questions et des réponses, essais de rythmes, pratiques multi-instrumentales, notions rythmiques ponctuèrent ces ateliers. Les élèves ont imaginé des rythmes, des textes, qu'ils ont choisis en votant à la majorité pour arriver à une création commune. Deux temps de restitution leur ont permis de se produire, le 25 février à St Laurent pour le carnaval, accompagné de deux autres écoles et le 7 avril à St Joseph de Rivière pour la fête du printemps.

Projet porté par l'École de musique en lien avec Jean-Stéphane Ricol, l'École Claude Degasperi, l'école de la Plaine et Notre Dame en Chartreuse ; soutenu par le département de l'Isère, la ville de St Joseph de Rivière, la ville de Saint Laurent du Pont et l'Écho Alpin.

Le Sac à Jouets

Le Sac à Jouets a fait vivre deux temps forts ce trimestre aux enfants de St Joseph de Rivière :

-La soirée Chandeleur a eu lieu sur le thème des chevaliers où 12 enfants ont pu jouer à l'Escape Game L'Antre du Dragon et se régaler de crêpes salées et sucrées.

- La chasse aux œufs le 7 avril après l'école, a réuni une quarantaine d'enfants et leurs familles. Cette année, deux espaces étaient organisés : moins de 6 ans et plus de 6 ans pour le plus grand plaisir des grands et des petits !

- Pour la première fois depuis sa création, le centre de loisirs a pu ouvrir pendant les vacances de Pâques ! Pierre, le directeur, secondé par Elise et Jade ont accueilli une quinzaine d'enfants sur le thème « Les Mystères de l'Univers ». Articles et photos de ces temps forts sur le Facebook de l'association : **Le Sac à jouets Centre de Loisirs**.

Pour les inscriptions au centre de loisirs d'été, n'hésitez pas à contacter le directeur Pierre Parrau : direction.lesacajouets@gmail.com.

De nombreux aménagements ont été effectués par le directeur, son équipe et avec la contribution des agents techniques communaux.



Nous contacter : bureau.lesacajouets@gmail.com

Le Sou des Ecole

En janvier, nous avons proposé une vente "Raclette" (fromage de Plantimay, charcuterie de la Boucherie Charquet de Voiron).

En Avril, nous avons régaler les plus gourmands avec la vente de brioches, confectionnées par Thomas Hartmann, boulanger du bourg.

En Juin, nous proposons à la vente un sac à dos en toile décoré par les élèves de l'école.

Enfin, nous organisons la fête de l'école vendredi 30 juin dès 16h30 avec les enseignants. Au programme: jeux pour les enfants, spectacle par les enfants, buvette et petite restauration pour tous.

Après la pause estivale, nous vous retrouverons motivés pour une nouvelle année scolaire avec encore plus d'animations (soirée Halloween, et des nouveautés) !

Nous rappelons que le Sou des Ecoles a vocation à participer au financement des activités pédagogiques de l'école Claude Degasperi et à l'animation du village.

Nous souhaitons remercier chaleureusement tous les parents et habitants de la commune (et au delà) pour leur participation à nos différents événements.

Culture



María Bohic a remporté le 1er prix

L'art s'invite à Saint Joseph

Paysages printaniers, nature en éveil, notre désir de soleil s'est révélé à travers les œuvres exposées le week-end du 27 et 28 mai à Saint Joseph de Rivière.

La palette de peintures, dessins, photographies a mis en évidence la richesse artistique et culturelle des artistes de notre commune qui n'ont rien à envier aux autres grands peintres.



Adrien Gasselín a remporté le 2ème prix

Cette exposition était associée à un concours photo réservé aux jeunes entre 12 et 25 ans.

13 photographes en herbe ont participé.

Après d'âpres discussions entre les membres du jury, les lauréats ont été récompensés par des bons d'achat qui leur ont été remis lors d'un apéritif offert par la municipalité en présence de tous les artistes, Madame le Maire et des membres de la commission animation.

Merci d'avoir osé mettre en lumière votre talent !



Amaury Piazza a remporté le 3ème prix

A la bibliothèque, c'est l'année du changement !

De nouveaux horaires ont été mis en place pour répondre au mieux à vos besoins.

Ainsi, la bibliothèque vous accueille :

Mercredi de 15h00 à 18h00

Jeudi de 16h00 à 18h30

Samedi de 14h00 à 18h00

C'est l'occasion de vous donner une heure de plus et de proposer des animations régulières à destination des enfants, avec un temps de lecture animée suivi d'un moment de partage créatif.

Grand Monstre-vert, pour le Quart d'heure de lecture national, et Zim Bam Boom, qui s'inscrit dans les Arts du récit, ont déjà eu lieu en avril et mai 2023.

Cet été, nos animations s'inscriront dans le cadre du festival *Partir en livre* sur le thème de la liberté.

Tous les trois mois, l'exposition empruntée à l'artothèque se renouvelle. Des œuvres parmi les livres à venir regarder.

La bibliothèque n'a pas toujours ce que vous recherchez ? Pour davantage de variété, nous changeons régulièrement une partie de nos documents grâce à la Médiathèque Départementale de l'Isère et nous pouvons en faire venir à la demande toute l'année.

Les espaces ont été réorganisés pour vous faciliter la recherche et rendre la bibliothèque plus confortable.

Mais ce n'est pas fini ! De nombreux projets sont encore en cours !

La bibliothèque recherche toujours et davantage de bénévoles. Ça vous tente ? Contactez-nous !

Surtout, ne vous débarrassez pas de votre poste de radio lecteur CD devenu désuet et de votre ancien ordinateur. La bibliothèque en a besoin et leur redonnera un air de modernité ainsi qu'une seconde vie.

L'équipe de la bibliothèque vous attend, que vous soyez seul ou à plusieurs, petit ou grand...

Culture et patrimoine

L'ADDIVE met à l'honneur

les élèves

L'ADDIVE (association départementale pour le développement des idées et des valeurs éducatives) met à disposition des écoles intéressées des œuvres d'artistes locaux, permettant de développer la créativité des élèves. Inspirés par les œuvres proposées, les élèves s'initient à l'art et réalisent leur propre composition. Ainsi, du 3 mai au 16 mai l'ADDIVE a présenté une exposition collective à Saint Joseph de Rivière où les œuvres des enfants côtoient celles d'artistes connus et reconnus.

Cette exposition s'est terminée par le dévernissage autour d'un apéritif dinatoire proposé par l'ADDIVE.

SAINT JOSEPH DE RIVIERE
LE 6 JUILLET à 19H
Salle des Fêtes



Festival DES CULTURES DU MONDE
de Voiron, Chartreuse

GROUPE BRÉSIL

Buvette sur place

Tarifs : adultes : 6€
Enfants de 6 à 12 ans : 3€
Gratuit moins de 6 ans



La Croix du Pont de Rivière

Sur notre commune se trouve une croix bien particulière. Elle se situe sur la droite au début de la route qui monte au Morard, avant l'ancienne maison forestière.



Cette croix n'est pas à sa place originelle... Un article issu des délibérations du conseil municipal de 1843, la situe au Pont de Rivière. C'est-à-dire sur la place actuelle à gauche de la route qui mène à Saint-Laurent-du-Pont. Il y avait un pont qui chevauchait le Chorolant. Ce cours d'eau, un jour fut couvert, pour en faire un parking et un lavoir, des WC publics y furent installés.

Un jour de 1843, un habitant posa des planches contre la croix qui la firent tomber. Afin de la redresser, la commune déboursa la modique somme de huit francs, pour rembourser monsieur Samson, maçon du village.

Il y a peu, à son emplacement actuel, alors que d'abondantes chutes de neige avaient sectionné un câble électrique, un camion de dépannage EDF la renversa. EDF l'a remise sur son socle.

C'est son socle justement qui est particulier. C'est une croix à embase campaniforme ; c'est-à-dire en forme de cloche. Il y en a une autre au hameau de la Plagne en Chartreuse côté Savoie.

Monsieur Bernard Kaminsky de la Société historique, littéraire et scientifique « Le Bugey » basée à Belley dans l'Ain, en a répertorié au moins 150 bornant un territoire de près 2550 km², sur les départements de l'Isère, de la Savoie et de l'Ain. Ce territoire serait l'antique Tractus Sapaudia des Romains, les prémices de la Savoie actuelle. Saint-Joseph-de-Rivière serait donc l'extrémité Sud de ce territoire.



Bibliographie :

Article des délibérations du Conseil municipal de Saint-Joseph-de-Rivière de 1843.

Le Bugey, revue annuelle, Cent-troisième année, 101^e numéro, année 2014.

Des croix de chemins au territoire de la Sapaudia : une hypothèse hardie ? par Bernard Kaminsky.

Plume anonyme

Balade nocturne

Ça faisait peut-être la centième fois que je me tournais et me retournais encore et encore dans mon lit. Il était déjà minuit et tout le monde dormait sauf moi. J'avais pourtant tout essayé : compter les moutons, boire du lait chaud, fixer le plafond, ... Rien n'y faisait, le sommeil ne venait pas.

Donc comme à mon habitude quand mes insomnies refaisaient surface, je pris un pull et sortis de chez moi dans le plus grand des secrets. Quand le sommeil ne venait pas à moi, c'est moi qui venais à lui. Je ne savais jamais où le trouver mais je le sentais, il me guidait et je pouvais le suivre les yeux fermés. C'était une habitude pour moi, je ne savais plus trop comment cela avait commencé. Je crois que c'est arrivé à cause d'une dispute entre mes parents. Ils avaient crié tellement fort et s'insultaient de tous les côtés que j'en avais été traumatisé au point de ne pas en avoir dormi pendant plusieurs nuits. Mon cycle de sommeil s'y était habitué et je m'endormais de moins en moins et de plus en plus difficilement. Puis, une nuit de plus où je n'arrivais toujours pas à dormir, une sorte d'ombre à la fois effrayante et rassurante m'appela. Elle me guida dehors. Il faisait froid mais, bizarrement, j'étouffais de chaleur. C'était ma première nuit que je passais dehors. Au petit matin, une fois que je fus rentré chez moi, je ne ressentais plus la moindre fatigue en moi. J'avais donc répété ces sorties secrètes pour mon plus grand bien. Je ne les comptais même plus tellement j'en avais faites.

Une fois dehors, j'ouvrais le portail en essayant de faire le moins de bruit possible. Je marchais d'abord pour rejoindre cette route puis une fois que j'avais rejoint celle-ci, je la suivis jusqu'à tomber sur un vieux pont rouillé et moussu qui séparait le forêt de la route.

A partir de là, je n'avais plus aucun repère. Il n'y avait ni chemin, ni trace pour me guider. A ce moment, je sus que c'était lui et seulement lui qui me guidait.

Je ne pouvais marcher loin et longtemps pour le trouver. Je n'avais pas peur, ni de lui, ni de la nuit. Contrairement à la plupart des gens, j'adorais ça. J'adorais ce moment où il faisait sombre, mais pas trop non plus ; Où il y avait un silence de mort et en même temps un brouhaha constant ; Où la nuit était effrayante et à la fois rassurante. Mais ce que j'adorais par-dessus tout, c'était la solitude : il n'y avait personne pour te dire quoi ou comment faire. Personne pour te juger sur tout et sur rien. Personne pour crier, parler, courir, te bousculer, ... Non, il y avait juste la nuit et moi, à la recherche du sommeil. Je savais que je le trouverais.

C'est aussi pour ça que je n'avais pas peur de la nuit car je lui faisais confiance. C'est lui qui me demandait de marcher dans la pénombre juste pour le trouver. Et à chaque fois, je réussissais mais il ne se trouvait jamais n'importe où. Il se trouvait toujours dans des endroits apaisants avec une vue d'une sérénité à vous couper le souffle et qui avait pour seule lumière la clarté de la lune. Je n'arrivais jamais à décrire le paysage tellement il y avait de choses à voir et même si j'essayais de le faire, il me faudrait bien plus qu'une journée entière.

La plupart du temps, je m'asseyais ici ou là et je contemplais, en silence, sans personne, le décor qui m'entourait. Avec ça, je ne pouvais plus dormir et je n'en avais pas besoin. Juste rester là, seul et sans bruit artificiel, m'enlevait toute ma fatigue, mes angoisses, mes peurs, ... C'étais pour moi le meilleur des remèdes naturels.

Cette nuit-là, il avait choisi de m'emmener au bord du ruisseau qui se terminait par une petite cascade. Je m'assis donc au bord de l'eau, sur un petit espace de galets secs. J'observais, je sentais et j'écoutais le silence.

Je regardais les feuilles vibrer au contact du vent, l'eau rouler et couler sur les cailloux tout en suivant parfaitement son cours. J'observais les vaguelettes s'écraser en mille morceaux sur les galets doux et lisses, les étoiles qui paraissaient si proches et en même temps si loin et qui étaient parfaitement organisées au point de créer des formes comme des casseroles que l'on nommait la Grande Ourse et la Petite Ourse.

Je sentais le vent s'amuser dans mes cheveux, l'air pur de la forêt agréable à respirer mais qui brûlait aussi le nez comme lorsque de l'eau nous rentre dans les narines quand on est à la piscine.

J'écoutais les feuilles crépiter quand le vent passa entre elles pour s'enfoncer dans la forêt, l'eau qui bousculait les cailloux pour creuser et continuer son lit. J'entendais les hiboux hululer et se répondre un à un jusqu'au fin fond des bois. J'aurais bien voulu faire partie de leurs conversations et leur répondre mais je ne parlais pas et ne comprenais pas le « hibou ». J'aurais aussi voulu être comme eux, vivre la nuit et dormir le jour, être le prédateur nocturne le plus craint de la forêt, voler au-dessus du monde... Mais malheureusement, j'étais moi, un humain parmi tant d'autres qui recherchait juste le calme et la paix dans la forêt silencieuse et mystérieuse.

Puis, un peu avant l'aube, quand les oiseaux commencèrent leurs chants matinaux, je me levai pour détacher mes yeux de ce décor de conte de fées et repris le chemin dans le sens inverse. Je retrouvai le vieux pont avec quelque difficulté, puis, sans me retourner, je rejoignis la route pour rentrer chez moi. Je passai le portail en essayant de ne pas le faire grincer et j'ouvris délicatement la porte.

Quand je rentrai chez moi, tout le monde dormait encore. Alors, dans le plus grand des silences, je rejoignis ma chambre, me couchai sur mon lit et fermai les yeux pour retourner encore quelque temps dans cet endroit juste féérique.

Brèves

FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR PRÉVENIR LES DÉPARTS DE FEUX...



Organiser les barbecues **loin de la végétation** qui peut s'enflammer



Jeter ses mégots **dans un cendrier** et non au sol ou par la fenêtre de sa voiture



Réaliser ses travaux **loin de la végétation** et **prévoir un extincteur** à portée de main



Stocker les matériaux et produits inflammables (bois, bouteilles de gaz) **dans un abri fermé, éloigné de l'habitation**

... ET SE PROTÉGER DES FEUX



Donner l'alerte en **appelant le 112, le 118 ou le 119** (personnes malentendantes) et tenter de localiser le feu avec précision



S'abriter dans un bâtiment. **La voiture n'est pas un endroit sûr** car facilement inflammable



Rester informé de la situation et écouter les consignes des secours et/ou de la mairie

Chaque geste compte
PRÉSERVONS NOS RESSOURCES

feux-foret.gouv.fr

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Extrême
Nord
Néerlandais

Santé
publique
France



ATTENTION CANICULE



Buvez de l'eau et restez au frais



Évitez l'alcool



Mangez en quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous le corps



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19



Lavez-vous les mains régulièrement



Portez un masque



Respectez une distance d'un mètre

EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • #canicule



URGENT, aidez les animaux maintenant : apporter votre soutien à la faune sauvage

- Le Tichodrome (en Isère), association de soins à la faune sauvage, est en alarme :
- Face à un nombre croissant d'animaux reçus, l'équipe a besoin de se renforcer **aujourd'hui** et pour tout l'été, et recherche des bénévoles (+ 3 postes de service civique):
- Pour des **soins à la faune sauvage** : nourrissage, soins, logistique ...
- Vous serez encadrés et formés.
- Présence : différentes possibilités: **6 jours/semaine pendant 1 à 2 semaines, ou 2-3 jours /semaine sur 1 mois.**
- Possibilité de conseils pour transports, hébergements...
- **Nous avons besoin de vous maintenant ! Soyez nos colibris: apportez votre soutien immédiatement, sous toute forme, rejoignez nous, relayez le message, ...**

• **Tel : 04 57 13 69 47**

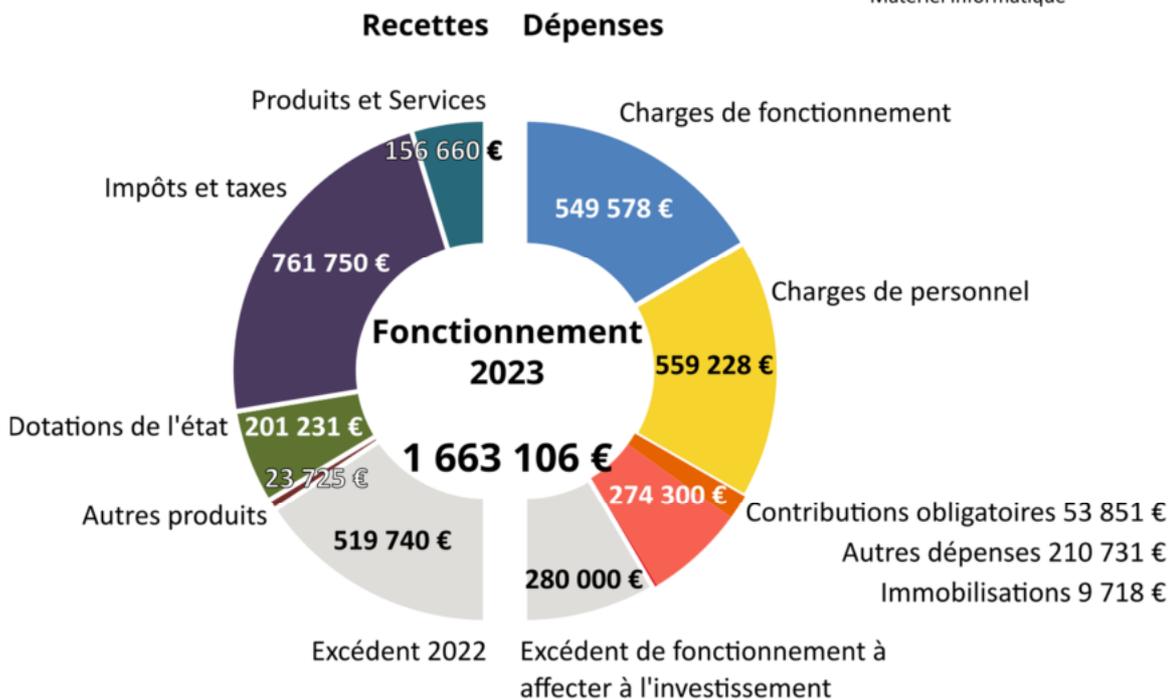
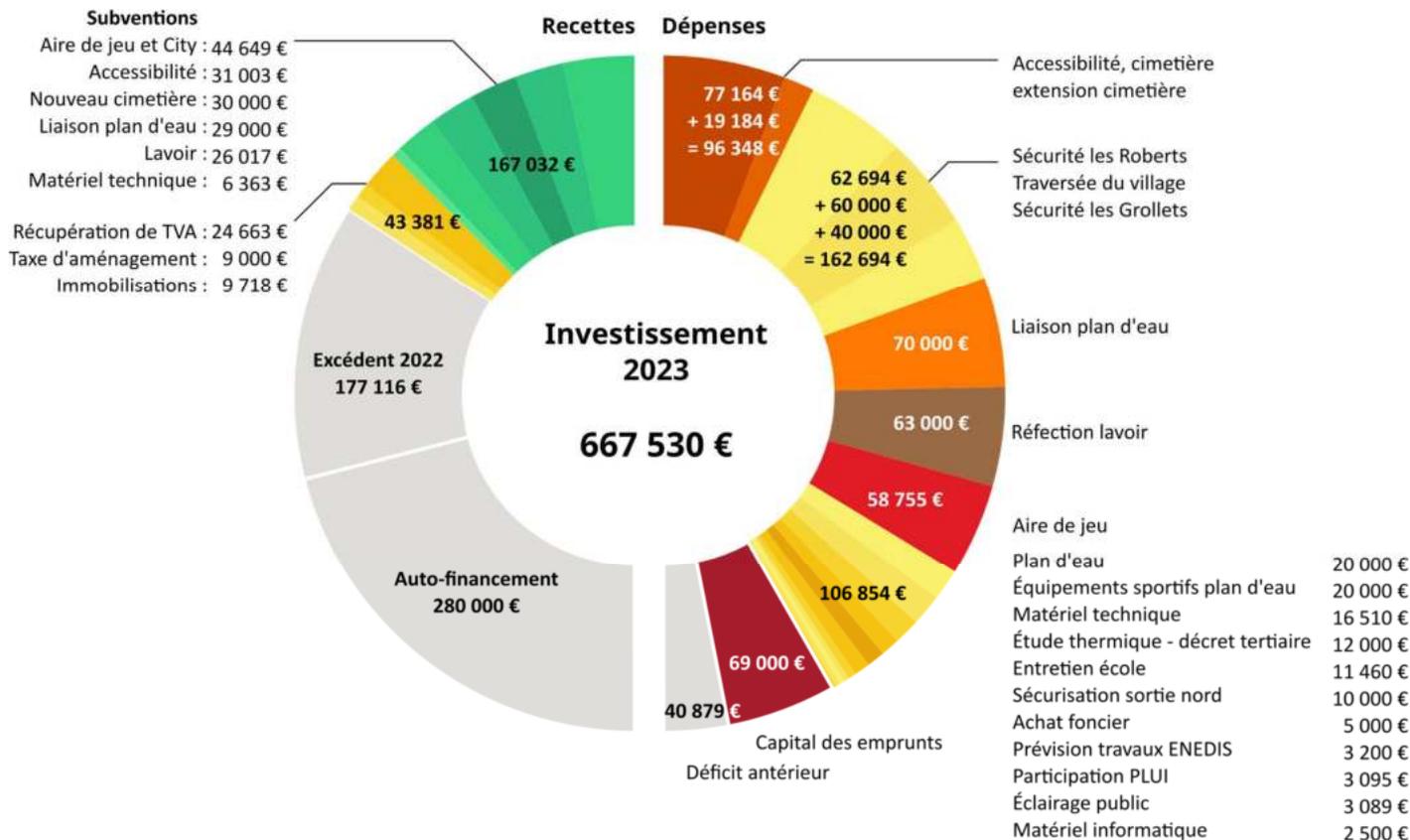
Contact: tichoecovol@gmail.com

Budgets prévisionnels 2023

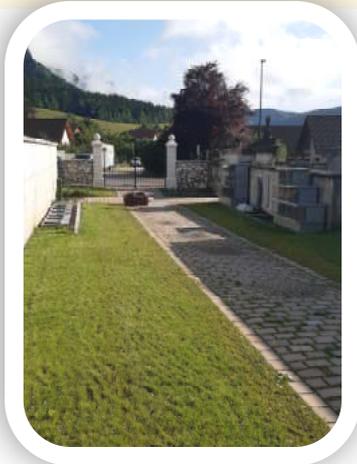
Les élus ont décidé de ne pas augmenter les impôts locaux malgré une inflation importante généralisée. Ils souhaitent néanmoins poursuivre les investissements sur la commune notamment en ce qui concerne :

- les travaux d'accessibilité (bâtiments communaux, toilettes publiques PMR, cimetière, ...)
- la sécurité routière (finalisation des Roberts, les Grollets, la traversée du village)

Pour ce faire ils œuvrent au maximum auprès de tous les partenaires institutionnels afin d'obtenir des subventions.



Ouvrages 2022



Extension du cimetière

Montant des travaux : 99 998 €



City Stade, Aire de jeu et parking

Montant des travaux :

180 943 €



La commune a fait le choix de changer tous les éclairages publics en LED pour réaliser des économies d'énergie. Après plusieurs années de travaux, tous les luminaires sont renouvelés.

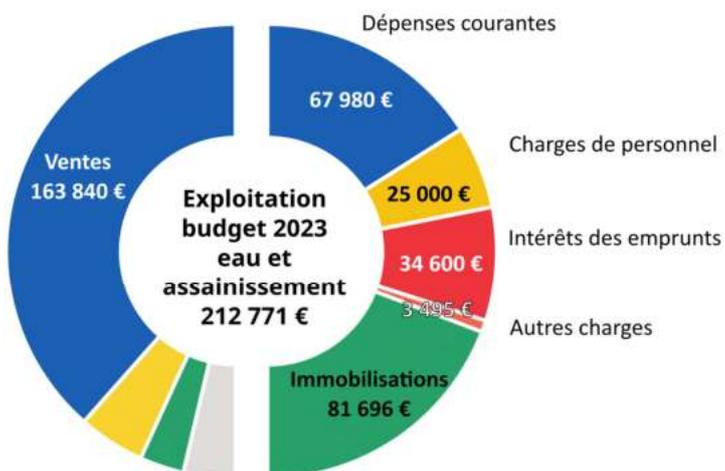
Qui plus est, l'extinction nocturne permet davantage d'économie et moins de pollution lumineuse !

Montant des travaux en 2022 : 18 526 €

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT 2023

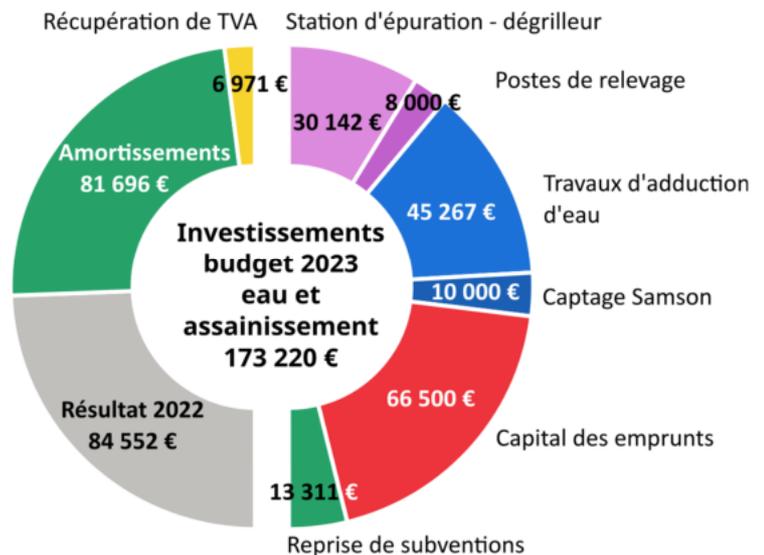
Le budget de l'eau et de l'assainissement reste un budget difficile à équilibrer en raison d'un investissement important sur les travaux d'assainissement ces 20 dernières années. En effet, cela a engendré une dette importante. Afin de pallier au mieux à cette problématique les élus n'ont eu d'autre choix que d'augmenter le tarif de l'eau et de l'assainissement.

Recettes Dépenses



- Subvention de la commune : 20 000 €
- Reprise de subventions : 13 311 €
- Excédent 2022 : 15 621 €

Recettes Dépenses



Dans nos associations

Le Comité des Fêtes vous invite le samedi 8 juillet pour son feu d'artifice au plan d'eau... Sur place vous attendent buvette et petite restauration. A partir de 22h15, venez en prendre plein les mirettes !

A vos agendas !

Notre soirée choucroute se tiendra à la salle d'animation rurale le samedi 25 novembre dès 20h sur place ou à emporter...

Nous tenions à préciser que le comité des fêtes depuis de très nombreuses années fait un don au "sou des écoles" pour aider aux financements des animations prévues pour les enfants.

Nous vous souhaitons un bel été et vous attendons nombreux à nos évènements.

Echo Alpin

La chorale l'Air de Rien, entraînée par une nouvelle cheffe de chœur reprend le micro. Nous serions ravis de vous accueillir pour faire chœur dès la rentrée 2023 !

Contact : echo.alpin@laposte.net
06 83 87 19 93

Chartreuse Elevage

Premier trimestre de l'année et printemps assez studieux pour l'association, avec les AG de l'AAC, de la Maison des Agriculteurs de l'Avant-Pays Savoyard, du GDS de Chartreuse, de la Fédération des Alpagnes de l'Isère. Participation aussi aux comités de programmation des GAL de Chartreuse et celui d'Entre Lacs et Montagnes (financements LEADER et FEADER), ainsi qu'au copil du Plan Pastoral Territorial et finalité des dossiers PAEC et MAEC du Territoire.

A noter : initiée en 2015 par l'AAC et Chartreuse Elevage, la 2ème journée de l'herbe se déroulera en septembre.

Période plus festive avec l'exposition UMOTEST sur Besançon à MICROPOLIS où PRUNE, montbéliarde de l'EARL de CROSSEY, s'est distinguée par une superbe 3ème place en section 5. Félicitations à l'élevage !

Deux élevages se sont distingués en participant au National Abondance lors du Salon Agricole de la Roche sur Foron avec le GAEC de la Montagne de Miribel les Echelles et au concours de Hauterives avec la ferme de Grand Villette de Saint Laurent du Pont.

Association Familles Rurales



Que de magnifiques souvenirs pour les 40 personnes parties à la découverte du PAYS BASQUE ! L'AFR a organisé son traditionnel voyage de printemps du 24 au 29 avril 2023. Hébergés à St Pée de Nivelles, les participants ont multiplié les visites, notamment Cambo les Bains, Biarritz, Bayonne, St Jean de Luz, Ibardin, Hendaye, Espelette... Ils ont dégusté des spécialités basques, découvert une soirée typique avec dîner, chants, musiques basques aux couleurs de Bayonne, rouge et blanc...

Une météo clémente, une population locale accueillante et chaleureuse, des repas gastronomiques et une guide extraordinaire ont rendu ce séjour inoubliable !

Rendez-vous à l'automne pour le prochain voyage prévu les 14 et 15 octobre (date à confirmer) à St Rémy de Provence, Carrières de Lumière. Inscriptions le samedi 8 juillet de 10h à 11h30 au local associatif.

Renseignements et inscription possibles :
06.45.16.05.51

GOUTER DES ANCIENS

Comme chaque année, un goûter sera offert le samedi 10 juin à tous les Riviérois nés en 1958 et avant. Ce sera l'occasion de se retrouver pour un après-midi convivial et gourmand. Venez nombreux !

FETES DES MERES

Après deux ans d'absence, l'AFR a proposé une vente de fleurs pour la fête des mères dimanche 4 juin devant la boulangerie du Bourg.

REPAS PORCELET

L'AFR rappelle son repas « porcelet cuit à la broche » le dimanche 22 octobre. A déguster sur place ou à emporter. Réservation au 06.81.53.15.72 ou 06.70.52.62.47.

ACTIVITES SPORTIVES

La reprise sportive aura lieu début septembre (les dates d'inscriptions seront communiquées ultérieurement), au programme : pilates, stretching, renforcement musculaire.

Bel été à tous !

Dans nos associations

A LA DECOUVERTE DU SAVOIR ROULER A VELO AVEC VTT CHARTREUSE

Le samedi 08 juillet 2023 de 14h00 à 17h00

RDV dans la cour de l'école primaire
de St Joseph de Rivière avec son propre vélo.



2 publics / 2 activités / 2 horaires

Pour les jeunes **de 6 à 11 ans**, je découvre la mobilité à vélo en milieu sécurisé, je découvre les panneaux du code de la route, je suis encadré par un professionnel de la Fédération Française de Cyclisme, sur un plateau pédagogique adapté.



Pour les parents / amis des jeunes, je vais découvrir la voie verte de Chartreuse en groupe au guidon de mon vélo, je suis accompagné par le Président du club VTT Chartreuse diplômé de la Fédération Française de Cyclisme.



Les aides à l'organisation : le club VTT Chartreuse, la Mairie de SJDR, les commerçants du village.

Une collation sera offerte par les organisateurs.

Un diplôme sera remis à chaque participant.

Il est préférable de se préinscrire auprès du Président du club VTT Chartreuse, par sms au 06.72.66.28.33 ou par mail : jltrevisan@free.fr

UN BON BILAN POUR L'ASR

La saison vient de s'achever à l'association sportive riviéroise. Le club riviérois est fier d'annoncer un très bon bilan sportif. Les 147 licenciés répartis dans 8 équipes jouent dans le district de l'Isère.

Les jeunes U7 (5,6,7 ans) ont participé à 12 plateaux dont 4 organisés par le club local. Leurs éducateurs Marie Amélie Buisnière et Sébastien Boscart ont souvent aligné 2 équipes. La joie de jouer reste la priorité de cette catégorie.



Les U10 (8,9,10 ans) de Mathias Garon, Lilian Salvi et Sylvain Bittante, composés de 16 joueurs s'entraînaient 2 fois par semaine avec des matchs le samedi. Les éducateurs mettent en avant la bonne progression sportive de cette équipe.



La catégorie U13 (11,12,13 ans) était composée de 17 garçons et filles. Cette équipe mixte, entraînée par Sébastien Boffetti, Steve Lapierre et Gianni Di Sangro a obtenu de bons résultats et effectué de gros progrès.



La catégorie U15 entraînée par Cédric Francillon et Julien Séon a évolué dans un championnat à 11 joueurs par équipe. Elle était composée de 18 garçons et filles. Beaucoup de satisfaction pour ses jeunes riviérois qui sont un réservoir futur pour les seniors masculins



et féminins de l'ASR. Avec beaucoup d'application et de sérieux aux entraînements, cette équipe a obtenu de très bons résultats. Les féminines seniors ont fini la saison 4ème de leur championnat. Leurs entraîneurs Steve Lapierre, Marcel Alcaraz et Gianni Di Sangro ont participé à la bonne progression de cette équipe qui a remporté plusieurs matchs. En seniors masculins, 42 joueurs évoluaient dans 2 équipes de D3 et D5. Les Riviérois par leur jeu et leur fair-play ont représenté fièrement les couleurs rouges et noires du club de la commune. Le très bon travail du coach principal Sébastien Salvi ainsi que Sébastien Azzaro, Olivier De Arcangelis, Sébastien Boscart, Jacky Gaude et Jean Yves Locatelli ont permis aux 2 équipes d'obtenir de bons résultats. Cette année encore, l'ASR a organisé plusieurs manifestations : calendrier du club en décembre, vente à emporter diot/polenta en janvier, concours de pétanque du lundi de Pâques, brocante en mai, safari truites en juin. Tout ceci afin de faire vivre le club de l'ASR et ses nombreux licenciés.

Le président de l'ASR, Gérard Garon, tient à remercier chaleureusement le bureau, tous les bénévoles du club, les sponsors, la mairie de Saint Joseph de Rivière, sans quoi rien ne serait possible et vous donne rendez-vous pour la prochaine saison qui débute en septembre.

En Chartreuse

Promenons-nous dans les bois...

En Isère, la forêt occupe 40 % de la surface totale. Nous vous proposons quelques chiffres pour la découvrir...

Le sapin et l'épicéa sont les résineux les plus présents. Chez les feuillus on trouve le plus souvent le hêtre, le châtaignier et le chêne.

70 % des forêts se situent sur les massifs montagneux. En basse altitude, les feuillus dominent. Puis, plus la forêt est haute, plus la part de résineux est importante.

Les 30 % restants se situent en plaine, et son principalement des forêts feuillues.

En Isère (et en France aussi), on ne déforeste pas. La forêt gagne près de 300 terrains de foot par an. L'Homme ne récolte qu'un tiers du bois produit chaque année.

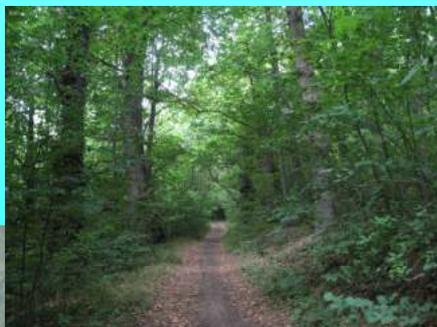
Près de la moitié du bois récolté est transformé en bois d'œuvre : charpentes, meubles, planches... Près de 40 % serviront au chauffage, en chaufferie ou dans votre poêle. Quant au reste, il alimentera l'industrie fabriquant du papier ou des panneaux de bois.

Environ 9 600 hommes et femmes vivent de la forêt et du bois en Isère, du garde forestier jusqu'au charpentier, en passant par le scieur.

On estime que la forêt abrite 70 % de la biodiversité, ce qui en fait un réservoir important.

La forêt est pleine de surprises. Soyons à l'écoute, restons ouverts d'esprit, et promenons-nous dans les bois.

Association des communes forestières de l'Isère



LES RENDEZ-VOUS NATURE EN ISÈRE

280 animations et événements gratuits dans les Espaces Naturels Sensibles de l'Isère

DU 13 MAI AU 1^{er} OCTOBRE, nos animateurs nature vous accueillent avec un programme à découvrir sur biodiversite.isere.fr

isère LE DÉPARTEMENT

Réseau des Espaces Naturels Sensibles découvrir, aimer, protéger

Sortie les Amis du Parc

Samedi 8 juillet, en début d'après midi, « Les Amis du Parc » vous propose une courte randonnée qui vous mènera de la Corrière au Monastère de la Grande Chartreuse. On vous racontera l'expulsion des Chartreux du Monastère par les autorités gouvernementales en la journée du mercredi 29 avril 1903. Beaucoup d'anecdotes et de mystères en perspective !

La promenade présente un dénivelé de 200m par le sentier derrière le Monastère.

Départ vers 13H30 retour 18H30.

Inscription obligatoire et autres détails d'organisation sur le site des Amis du Parc à l'adresse suivante :

<https://www.amis-chartreuse.org/>

Nombre de participants limité à 20-25 personnes.

En Chartreuse

Le **site de compostage** partagé de la commune, (situé entre l'école et l'église) fonctionne à plein régime !

Il y a beaucoup d'apports de biodéchets, ce qui est, en soi, une excellente nouvelle et qui traduit une réelle envie des riverains de participer à cette nouvelle démarche (qui sera d'ailleurs obligatoire à compter du 1^{er} janvier prochain...).

N'hésitez pas à venir agrandir le cercle des référents pour que le site continue de vivre encore longtemps et que les déposants soient davantage acteurs de la démarche.

Plus vous serez nombreux, moins il y aura de temps à passer pour chacun d'eux.

Si vous souhaitez vous impliquer, merci de nous le faire savoir au 06.07.34.93.39 ou à prevention-dechets@cc-coeurdechartreuse.fr

Un Centre social Késako ?

Il ne s'agit pas du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale qui dépend de la commune).

Il ne s'agit pas du CMS (Centre Médico Social qui dépend du Département).

Il s'agit bien d'un Centre Social... lieu ouvert à tous les habitants d'un territoire, qui offre des services et des animations pour petits et grands mais surtout qui est un lieu de soutien aux initiatives des habitants. Tout le monde y est donc le bienvenu, avec ce qu'il est, ce qu'il aime, ce qu'il propose, ce qu'il a envie de construire... au service de tous.

Son leitmotiv : lien entre les personnes, convivialité, démocratie et solidarité.

Au Centre social des Pays du Guiers, situé sur la commune de Saint Laurent du Pont, les équipes salariée et bénévole accueillent toute l'année les habitants de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse (et parfois d'ailleurs) ainsi que les associations du territoire pour « faire avec ».

Pour beaucoup le Centre Social c'est : une grande Ludothèque, un Accueil de Loisirs pour les enfants, Festy Famille durant le mois de juillet avec des jeux, des concerts... mais ce n'est pas que cela.

La sortie de la crise sanitaire est bien là : quel plaisir de constater que de nombreux habitants refranchissent les portes du Centre social pour mettre leurs savoir et savoir-faire au service des autres ! Ateliers créatifs, cours d'anglais, ateliers socio-linguistiques en français, ateliers parents-enfants autour de la création de jeux et d'objets en bois, repair' café (réparation d'objets et petit électro-ménager), café des habitants les lundis après-midi, de l'accompagnement à la scolarité... et pour leur plus grand bonheur le public est au rendez-vous !

Cette année va être riche en projets car ce sont 4 sorties familles qui sont programmées grâce à aussi à des habitants impliqués qui ont choisi les destinations et contribué à l'organisation. Des soirées jeux vont également être proposées gratuitement chaque premier vendredi du mois dès mars, pour adultes, ados et enfants de plus de 8 ans (19h30-22h30).

Enfin vous, habitant(e)s du territoire, allez pouvoir donner votre avis sur le Centre social des Pays du Guiers, car le Projet social - son actuelle feuille de route - va être évaluée, et la prochaine va être écrite, avec votre aide. L'objectif : collecter vos idées, vos besoins, vos envies pour que les actions du Centre y répondent au mieux.

A bientôt sur nos actions dans et hors les murs !

Accueil de jour itinérant « Carpe Diem »

Il accueille :

- des personnes âgées vivant à domicile souhaitant participer à des activités socialisantes, stimulantes et thérapeutiques
- des personnes en perte d'autonomie, présentant des troubles cognitifs liés au vieillissement normal ou pathologique

Les objectifs:

- faciliter le maintien à domicile de la personne âgée en favorisant son autonomie au cours de la journée et au travers des ateliers thérapeutiques
- Maintenir les liens sociaux par des échanges
- Préparer à une éventuelle entrée en EHPAD en permettant à la personne une transition progressive au sein de l'établissement
- Aider, soutenir et informer les familles et les aidants dans l'accompagnement des troubles et du quotidien de l'aidé.

Renseignements :

accueildejour@ch-stlaurent.com

04 76 06 26 80

Infos pratiques

A vos agendas...

JUILLET

- Samedi 01 : Fête de la musique
Jeudi 06 : Spectacle folklore / Festival des Cultures
Samedi 08 : Feu d'artifice
Dimanche 10 : Safari grosses truites

SEPTEMBRE

- Dimanche 03 : Bol d'Air / Comité des Fêtes

OCTOBRE

- Samedi 7 dimanche 8 : Pucier / Sac à Jouets
Jeudi 12 : Don du Sang
Samedi 21 : Soirée observation des étoiles
Dimanche 22 : Vente à emporter / AFR
Mardi 31 : Soirée Halloween / Sou des Ecoles

NOVEMBRE

- Samedi 11 dimanche 12 : Bourse aux Jouets / CSPG
Samedi 25 : Soirée choucroute / Comité des Fêtes

DECEMBRE

- Samedi 2 : Installation décorations de Noël

Jérémie Iordanoff, député de la 5^{ème} circonscription de l'Isère, dont nous dépendons, souhaite porter à votre connaissance les différents moyens d'échanger sur un sujet d'actualité, national, local ou personnel :

Par email : jeremie.iordanoff@assemblee-nationale.fr

Par téléphone : 04 80 42 33 69

Par courrier ou sur rendez-vous : 1 rue Conrad Killian, 38950 Saint-Martin-le-Vinoux

Via le formulaire de contact présent sur son site internet : <https://jeremieioranoff.fr>

Lors d'une prochaine réunion publique :

- 28 septembre 2023, 19h à 21h – Pontcharra, Salle Elie Favro
- 7 décembre 2023, 19 à 21h – Saint-Égrève, Salle Safran

Chaque mois a lieu une permanence parlementaire dans l'une des 65 villes, sans rendez-vous, ouvert à toutes et tous. Vous pouvez retrouver leur dates et heures sur le site internet.

MAIRIE

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ouverture de l'accueil public :

Lundi : 16h00 - 19h00,
Mardi, mercredi, vendredi : 8h30 - 11h30,
Jeudi : 14h00 - 17h00,

Contactez la mairie :

04 76 55 21 69 /accueil.mairiestjo@orange.fr
Site : www.saint-joseph-de-riviere.fr

Permanences des élus :

Madame le Maire vous accueille sur rdv le jeudi entre 16h et 18h.

Monsieur Roger Journet, adjoint à l'urbanisme vous accueille sur rdv le jeudi entre 16h30 et 18h.

Contactez la cantine :

cantine.mairiestjo@orange.fr

Contactez le service périscolaire :

periscolaire.mairiestjo@orange.fr

Contactez la bibliothèque :

Tél : 04 76 06 21 37

Mail : bib.saintjo@orange.fr

Consulter le site école Claude Degasperri :

<https://ecole-degasperi-st-joseph-de-riviere.web.ac-grenoble.fr/>

